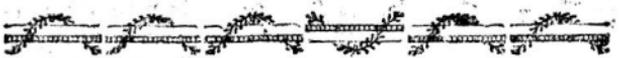


1. Novembre 1780.

331

avis, déclara que l'assemblée choisissoit pour régens du royaume, Guillaume comte de Nevers, & Suger, abbé de St. Denis; mais le premier aiant refusé absolument cet honneur, parce qu'il avoit fait vœu de se faire chartreux, Suger se vit obligé de se charger lui seul de toute l'administration de l'état; ce ne fut néanmoins qu'après s'en être fortement défendu. Cependant on lui associa le comte de Vermandois, pour ce qui regardoit les affaires de la guerre, & Suger eut la principale autorité dans tout le reste. Ce sage ministre, par sa bonne conduite & sa fermeté, entretint le royaume dans une parfaite tranquillité, pendant l'absence du Roi; & ce Prince ne manqua jamais d'argent par la prévoyance de son ministre. Suger lui écrivoit souvent, & l'exhortoit à ne pas demeurer si long-tems éloigné de son peuple. Louis, à son retour, rendit hautement justice à sa bonne administration; & il l'honora, de concert avec tous les gens de bien, du glorieux nom de *Pere de la Patrie* „



*Observations sur les maladies provenant du genre de coëffure & d'habilemens à la mode, par MM. Vitet & Petetin, medecins à Lyon.*

LA plupart des femmes ont à cette époque la tête affectée de plusieurs maladies, dont le principe vient du genre de coëffure aussi bizarre qu'incommode. Les maladies les plus fréquentes sont, 1°. les vives démangeaisons; 2°. les dartres croûteuses & humides; 3°. les dou-

Y 2 jurs